



Madame, Monsieur,

A l'occasion de la mise en place de la nouvelle certification des services et établissements médico-sociaux accompagnant les personnes avec autisme, nous vous invitons à participer à notre prochaine conférence le **mardi 22 janvier 2019 de 13h à 17h30**, sur le thème :

**« Qu'est-ce que l'exigence de qualité en autisme
dans les établissements médico-sociaux ? »**

La nouvelle certification autisme

Ce référentiel, véritable gage d'amélioration pour l'accompagnement des personnes avec autisme, conforme aux différentes recommandations de bonnes pratiques élaborées par la HAS et l'ANESM, va permettre une amélioration globale de l'offre sociale et médico-sociale en direction des personnes avec autisme et de leurs proches aidants, à toutes les étapes de la vie.

Avec l'aide de nos intervenants, nous aborderons les différents enjeux de la démarche qualité en autisme. Nous vous proposons ensuite un temps d'échanges au cours duquel vous pourrez interpellier les différents conférenciers.

Vous trouverez, en pièces jointes, le programme de la conférence ainsi qu'un bulletin d'inscription.

Nous vous remercions par avance, de nous aider à diffuser ces informations auprès des professionnels et des familles des personnes avec autisme que vous accompagnez.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire concernant cette conférence.

En espérant vivement vous compter parmi nous, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Françoise BASTIER

Présidente URAFPC

Conférence gratuite - Inscription obligatoire

Adresse : Salle culturelle - 7 rue du Stade - 17870 BREUIL-MAGNÉ
(à coté de Rochefort)

Contact et renseignements :

urafpc@autisme-poitoucharentes.fr ou 06 52 65 41 61